**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 31 (1905)

**Heft:** 4

## Wettbewerbe

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

fallu, pour loger ce fil dans une ampoule ordinaire, combiner un support permettant de développer une longueur aussi grande. Une baguette de verre, plantée dans le culot de la lampe, s'avance à l'intérieur suivant l'axe de celle-ci ; elle porte deux renflements, où sont fixées les tiges de support du fil, convenablement courbées, qui forment les branches de deux étoiles; celles de l'étoile supérieure sont dirigées vers le haut, celles de l'inférieure vers le bas, de façon à s'écarter le plus possible les unes des autres. Le filament passe en zig-zags d'une étoile à l'autre, retenu par les crochets qui terminent chaque branche; il est relié au culot de l'ampoule par des conducteurs en platine; son poids est de 0,022 gr. La lampe fonctionne dans n'importe quelle position et résiste bien, parait-il, aux transports et aux chocs.

La consommation d'énergie de cette lampe est de 1,5 watt par bougie Hefner et sa durée utile, soit celle pendant laquelle l'intensité lumineuse ne diminue que du 20 %, est de 400 à 600 heures; la durée absolue atteint 800 à 1000 heures. L'intensité lumineuse et la consommation d'énergie varient pendant la durée d'emploi comme l'indique le tableau ci-dessous.

| Durée Heures. | Intensité lumineuse Bougies Hefner. | Consommation de courant Ampères. | Consommation d'énergie Watts par bougie. |
|---|---|---|---|
| 0 | 25-27 | 0,36-0,38 | 1,5-1,7 |
| 5 | 28-31 | 0,37-0,39 | 1,3-1,5 |
| 150 | 25-27 | 0,36-0,38 | 1,5-1,6 |
| 300 | 22-24 | 0,36-0,38 | 1,6-1,7 |
| 500 | 20-22 | 0,36-0,38 | 1,9-2,0 |
| 1000 | 18-20 | 0,35-0,37 | 2,1-2,2 |

L'augmentation de l'intensité lumineuse qui se produit au début de l'entrée en service, est due à un changement de structure du métal, dont la résistance diminue. Le filament perd sa contexture lisse primitive et subit une série de strictions irrégulières, qui lui donnent, vu au microscope, une apparence noueuse. Il en résulte une diminution de longueur très sensible et une forte tension du fil, qui devient très fragile; sa rupture n'entraîne pas en général la mort de la lampe, car le plus souvent les brins cassés viennent en contact avec des brins voisins; le courant se rétablit ainsi et la lampe brille avec un éclat même plus vif qu'auparavant, sa résistance ayant diminué.

Cette lampe est, au régime adopté, peu sensible aux variations de tension; construite pour 110 volts, elle peut supporter 160 volts pendant plusieurs heures et ne se brise que sous 260-300 volts. En effet, la résistance du tantale, à l'inverse de celle du carbone, augmente quand la température s'élève et réduit dans une certaine mesure l'intensité du courant lorsque la tension augmente.

La Compagnie Siemens et Halske se déclare en mesure de fabriquer dès maintenant 8000 lampes par jour et projette la construction d'une usine spéciale pour le traitement du tantale.

---

## Bâtiment de la Bourse, à Bâle [1].

*Rapport du Jury du concours.*

Sur l'invitation du Département des Travaux publics de Bâle-Ville, le Jury nommé pour le jugement des projets du concours pour un bâtiment de Bourse, à construire au Fischmarkt, à Bâle, s'est réuni au complet le 23 janvier 1905, à 9 h. du matin, dans la salle d'exposition de l'Ecole industrielle, où les 61 projets étaient exposés et très bien groupés. Le chef du Département des Travaux publics, M. le Conseiller d'Etat Reese, salua le Jury au nom du Conseil d'Etat et exprima le vœu qu'après avoir examiné les travaux, il donnât son avis en principe sur la construction d'une aile au-dessus de la Spiegelgasse. Le programme laissait les concurrents libres de prévoir cette aile.

M. Th. Hünerwadel, inspecteur des bâtiments du 2me bureau du Département des Travaux publics, fut désigné comme secrétaire.

Le Président constate que 61 projets ont été présentés à temps. Un autre projet n'arriva que le lundi 16 janvier au Secrétariat du Département et ne fut pas admis au concours comme arrivé trop tard. Les projets sont numérotés dans l'ordre de leur réception de 1 à 39 et 39 *a* à 60 et portent les motto suivants :

1. « Hammer ». — 2. Bourse (dess.). — 3. « Merkur ». — 4. Croix blanche en champ circulaire rouge (dess.). — 5. « Der Handelsstadt ». — 6. « Tradition ». — 7. « Firn ». — 8. « Jakob Sarbach » I. — 9. « Fortuna ». — 10. « Cartouche ». — 11. « St. Jakob ». — 12. « Luftschlösser ». — 13. « Skizziert ». — 14. Plume de paon (dess.). — 15. « Im Januar 1905 ». — 16. « Basler Typus ». — 17. « Börseplätzli ». — 18. « Platz-Frage ». — 19. Ruban avec les armes de Bâle et l'inscription : Basel 1905 (dess.). — 20. « Handel und Wandel ». — 21. « Rosa ». — 22. « Hie Basel ». — 23. « Mercurius ». — 24. « Sein oder Nichtsein, das ist die Frage ». — 25. « Börsenspiel ». — 26. « 1905 ». — 27. Hérisson (dess.) — 28. Trois anneaux avec une flèche (dess.) — 29. « Glück ». — 30. « Uf dr Fischmärt ». — 31. « S ». — 32. « Denn er kanns ja bezahlen ». — 33. « La bourse ou la vie ». — 34. « Beatus ille homo ». — 35. « Verliert er ? ». — 36. « Spiel ». — 37. « Glatteis ». — 38. « Altes u. Neues ». — 39. « St. Georg ». — 39 *a*. « St. Martin ». — 40. « Viribus unitis ». — 41. « Jura ». — 42. « Banzai ». — 43. « Galopp-Skizze ». — 44. « Tempora mutantur ». — 45. « Lälli ». — 46. Empreinte d'une pièce de 5 fr. française. — 47. Disque d'or (dess.). — 48. « K. P. ». — 49. « Mer wänd luege was die Herre säged ». — 50. « Jakob Sarbach » II. — 51. « Kontrapunkt » m. Mod. — 52. Cartouche avec la crosse bâloise (dess.). — 53. « Pari ». — 54. « Im Zeichen des Fortschritts ». — 55. « Van der Beurse ». — 56. « Heimweh ». — 57. « Bach ». — 58. « Januar 1905 ». — 59. « Basel ». — 60. « Hausse ».

Le Département a fait examiner par ses employés si les projets satisfaisaient aux conditions du programme, cela pour faciliter le travail du Jury, auquel le résultat de cette enquête fut présenté sous forme de tableau. Aucun projet n'a dû être exclu pour s'être écarté du programme. A la suite d'un premier examen, furent éliminés les projets dans lesquels la distribution en plan et en coupe et la composition architecturale ne satisfaisaient en aucune façon et excluaient un prix. Ce sont les projets nos 4, 9, 10, 11, 13, 20, 27, 28, 35, 41, 43, 54, 56.

Le projet no 59 fut éliminé parce que, contrairement au programme, les plans ont été dessinés à l'échelle de 1 : 100.

Dans une deuxième inspection, où les travaux ont été examinés du même point de vue que dans la première, mais avec plus de sévérité, les projets suivants furent exclus. Nos 1, 2, 3, 5, 7, 15, 18, 22, 24, 25, 29, 30, 32, 34, 39 *a*, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 57, 58 et 60.

Restaient encore à juger les projets nos 6, 8, 12, 14, 16, 17, 19, 21, 23, 26, 31, 33, 36, 37, 38, 39, 40.

Après une visite au Bâtiment actuel de la Bourse ainsi qu'à l'emplacement du Fischmarkt et à ses environs immédiats, les 17 projets susnommés furent examinés à fond une troisième fois et jugés séparément comme suit :

No 6. Motto « *Tradition* ». Entrée principale et cage d'escalier donnant sur le Fischmarkt, mesquines, de dimensions trop petites; salle de lecture trop profonde, partie intérieure mal éclairée. Celle-ci pourrait être coupée et ajoutée aux magasins. Eclairage direct de la bibliothèque bon. Salle des pas-perdus, salle de Bourse et locaux accessoires, appropriés au service et bien disposés. Un espace trop grand et trop important a été consacré à l'escalier de service. Le parti adopté pour le deuxième étage n'a pas été pris en considération suffisante. Les façades sont semblables, par leurs motifs, à celles des maisons bâloises du XVIIIe siècle. Corps central sur le Fischmarkt trop élancé. Caractère de l'architecture bon d'une façon générale; détail pas toujours louable. Rez-de-chaussée de l'annexe trop maigre en comparaison des étages. La décoration intérieure est sobre.

No 8. Motto « *Jakob Sarbach* » *I*. L'entrée à la Marktgasse, par un hall dans un grand vestibule, est très bien. Cage d'escalier claire. Magasins bons, mais profonds. La lumière venant d'un seul côté est à peine suffisante pour cette profondeur. Salle de lecture bien éclairée, mais de dimensions exiguës. Bibliothèque trop petite, avec éclairage et ventilation insuffisants.

[1] Voir No du 10 février 1905, page 48.

A l'étage principal, palier supérieur de l'escalier trop étroit. Salle des pas-perdus, salle de Bourse et locaux accessoires, disposés de façon satisfaisante. Le plafond de la salle de Bourse devrait être abaissé jusqu'à la hauteur de la cymaise, afin d'obtenir de meilleures proportions et une bonne acoustique. Les dégagements des salles du Bulletin de Bourse et de la Commission de Bourse sont trop peu éclairés. Le caractère général de l'architecture rappelle celui des constructions bâloises du XVIIIe siècle. La façade sur la Marktgasse mérite un éloge, celle sur le Fischmarkt souffre de morcellement.

N° 12. Motto « *Luftschlösser* ». Entrée, vestibule et escaliers intéressants. Salle de lecture sans lumière au fond. Les communications entre la sortie de l'escalier, la salle des pas-perdus et la salle de Bourse, ne sont pas réussies, tandis que les bonnes proportions de cette dernière et la disposition des locaux accessoires sont louables. Architecture simple et modeste. Le pignon qui forme la façade de la salle de Bourse rompt l'unité de la construction.

N° 14. Motto « *Plume de paon* ». Les grandes lignes de la disposition séduisent à première vue. Vestibule trop ouvert vers l'extérieur, il n'y a pas de tambour a l'entrée. Salle de lecture trop profonde, trop peu éclairée et ventilée dans sa partie intérieure. Les magasins pourraient être agrandis sur le compte de la salle de lecture. L'escalier débouche à l'étage supérieur directement dans la salle des pas-perdus, ce qui enlève à celle-ci son caractère de local fermé. Forme de la salle de Bourse peu élégante. L'installation des cellules téléphoniques dans un local spécial est inadmissible. L'architecture, lourde, ne satisfait pas aux conditions exigées, tant pour le bâtiment que pour la place.

N° 16. Motto « *Basler Typus* ». La solution adoptée pour l'entrée et le vestibule inférieur n'est pas satisfaisante. Il n'y a pas de tambour à l'entrée. Eclairage du vestibule insuffisant. Salle de lecture bonne. Pour la bibliothèque, la partie postérieure du vestibule aurait été plus appropriée que le local sur le Fischmarkt. La variante bleue est préférable par sa disposition plus simple et plus claire, surtout du premier étage, qui correspond bien aux besoins d'une Bourse. Par contre, les deux cages d'escalier sont trop riches. Vestiaires trop petits. La paroi de la salle de Bourse est supportée au rez-de-chaussée d'une façon peu logique. L'extérieur se présente avec des formes simples et sans prétentions. Les proportions des façades sont bonnes. On peut voir d'après la perspective, rendue avec un art charmant, combien le bâtiment qui ferme la place du côté de la Spiegelgasse, serait une bonne solution.

N° 17. Motto « *Börseplätzli* ». Rez-de-chaussée simple et clairement disposé. Le local sur le Fischmarkt serait plus approprié pour un magasin que pour une bibliothèque. La disposition rectangulaire du plan a permis, en utilisant mieux l'espace disponible, de réserver une placette de la Bourse à la Spiegelgasse. L'étage principal montre la même clarté de disposition. L'architecture est bonne dans ses proportions. Le pilier d'angle, entre la Marktgasse et le Fischmarkt, et la tourelle ronde diminuent l'effet du nu de la façade. Le groupe de figures projeté pour couronner ce pilier est hors de proportion.

N° 19. Motto : *Ruban avec les armes de Bâle et l'inscription : Basel 1905* (dess.). Le plan se fait remarquer par une disposition claire, mais contient des erreurs graves dans la disposition des locaux. L'architecture est sobre.

N° 21. Motto : « *Rosa* ». Entrée, vestibule et cage d'escalier pratiquement disposés. Salle de lecture et bibliothèque en grande partie sans lumière ni air. W.-C. trop nombreux et mal placés. W.-C. publics inutiles. Toute la distribution du premier étage est satisfaisante. Façades bonnes, cependant le détail, spécialement de celle sur le Fischmarkt, pourrait être plus simple et plus dans le style du bâtiment adjacent. L'architecture intérieure, pour autant que l'on peut s'en rendre compte d'après les coupes, est peu significative.

N° 23. Motto : « *Mercurius* ». La cage de l'escalier, très riche, a le défaut de ne pas avoir de tambour à son entrée. Salle de lecture bien située et bien éclairée. La disposition des magasins et de leurs annexes n'est pas satisfaisante. A l'étage supérieur, le palier d'escalier devant la salle des pas-perdus est trop petit. La salle des pas-perdus, allongée, est de proportions peu avantageuses. Les locaux du téléphone, situés à côté de l'entrée de la salle, devraient être complètement ouverts vers la salle de Bourse. L'accès à l'étage supérieur, à travers la salle des pas-perdus, est inadmissible. L'architecture est modeste et simple.

N° 26. Motto : « *1905* ». Salle des pas-perdus, vestibule et escalier, ainsi que salle de lecture et magasins, simplement et bien disposés. W.-C. trop éloignés de la salle de lecture. La cage d'escalier débouche, à l'étage supérieur, directement dans la salle des pas-perdus, ce qui fait de celle-ci un vestibule. Les W.-C. ne sont accessibles que depuis la salle des pas-perdus. Au reste le plan du premier étage est bien conçu. Salle de Bourse éclairée seulement par le haut. Architecture, dans son ensemble et dans ses détails, insignifiante et ordinaire.

N° 31. Motto : « *S* ». Salle de lecture et bibliothèque mal éclairées. Les deux entrées opposées dans le vestibule de la salle de lecture, provoquant des courants d'air, sont peu pratiques. L'espace qui pourrait être distrait pour des magasins est trop petit. L'étage supérieur correspond aux exigences, à l'exception du local pour le Bulletin de Bourse, qui n'a pas de lumière. Salle de la Bourse éclairée seulement par le haut. Les galeries aménagées dans la salle sont inutiles. L'architecture ne forme pas un ensemble harmonieux. Le toit n'offre pas une bonne silhouette.

N° 33. Motto : « *La Bourse ou la vie* ». Salle de lecture et bibliothèque très bien. Disposition des magasins, bonne. Entrée, vestibule et cage d'escalier bien disposés, mais insuffisamment éclairés. A l'étage supérieur, l'entrée directe de l'escalier dans la salle des pas-perdus est blâmable. Au reste, les locaux pour la salle de Bourse, exceptés quelques détails, sont conformes aux besoins. Les niches, dans la salle de Bourse, nuisent aux locaux du Bulletin de Bourse et du télégraphe. Les perspectives intérieures et extérieures présentées témoignent d'adresse et de talent dans la solution du problème.

N° 36. Motto : « *Spiel* ». Salle de lecture, bibliothèque et magasins, bons ; par contre, entrée et escaliers compliqués. Eclairage du vestibule insuffisant. La salle de Bourse pentagonale ne paraît pas donner une solution favorable en coupe. Salle du Bulletin de Bourse et W.-C. trop éloignés. L'architecture a de l'unité et est rendue avec adresse.

N° 37. Motto : « *Glatteis* ». Entrée, vestibule et cage d'escalier spacieux et bien disposés. Partie postérieure de la salle de lecture trop profonde. Bibliothèque très bonne. W.-C. mal éclairés. Situation de la cage d'escalier, de la salle des pas-perdus et de celle de Bourse, bonne. Par contre le bureau du commissaire devrait être réuni directement à la salle de Bourse. Une communication directe entre la salle du Bulletin et celle de la Bourse serait facilement obtenue par la suppression d'une cellule téléphonique. La place sur les galeries de la salle de Bourse est inutile pour le service. La salle de Bourse est habilement mise en valeur dans l'aspect extérieur du bâtiment.

N° 38. Motto : « *Altes und Neues.* » Vestibules inférieur et supérieur mal éclairés. A l'étage supérieur le commissaire est trop éloigné de la salle de Bourse. L'installation des cellules téléphoniques dans un local spécial ne convient pas au service. Les deux bow-window de la salle sont sans importance pratique et un ornement absolument inutile. La silhouette générale est bonne, par contre les formes de détail ne se tiennent pas bien ensemble.

N° 39. Motto : « *St-Georg* ». Hall et vestibule grandement disposés. L'accès à la salle de Bourse depuis l'escalier est peu pratique. Le plan de l'étage supérieur est compliqué. Les façades forment un ensemble opulent, en style vieux gothique avec d'agréables alternances de surfaces nues et de parties richement décorées ; elles sont aussi bien adaptées à la fontaine du Fischmarkt.

N° 40. Motto : « *Viribus unitis* ». Vestibule et bibliothèque insuffisamment éclairés ; l'effet de la salle de Bourse ne sera pas bon, à cause de sa forme pentagonale. Le bâtiment n'a pas une agréable silhouette. Les façades sont peu intéressantes.

* * *

Les projets discutés ont été soumis à un nouvel examen minutieux, basé sur la critique précédente ; cet examen amena encore l'élimination d'un certain nombre de projets qui ne pouvaient pas soutenir la concurrence des travaux restants. Ce sont les projets : N°s 12, 14, 19, 21, 23, 26, 31, 38, 39, 40.

Après cette dernière élimination, restaient donc sept projets. Avant de pouvoir procéder à la distribution des prix, il fallut encore fixer en principe le nombre et le montant de ceux-ci.

Suivant le programme, le Jury dispose de Fr. 5000 pour primer les 3 à 4 meilleurs projets. La majorité du Jury était d'avis que les qualités des projets du dernier choix justifiait la remise d'un premier prix et décida de distribuer 4 prix : un Ier prix de Fr. 1600, deux IImes prix de Fr. 1200 chacun, un IIIe prix de Fr. 1000. Cette question de principe une fois tranchée, un dernier examen approfondi de chacun des projets restants, amena l'élimininatión des projets 6, 16 et 37.

Le Jury unanime décida de décerner les prix suivants :

Ier prix au projet N° 17, motto « *Börseplätzli* ».

IImes prix ex-æquo aux projets : N° 8, motto « *Jakob Sarbach* » *I.* ; N° 33, motto « *La Bourse ou la vie* ».

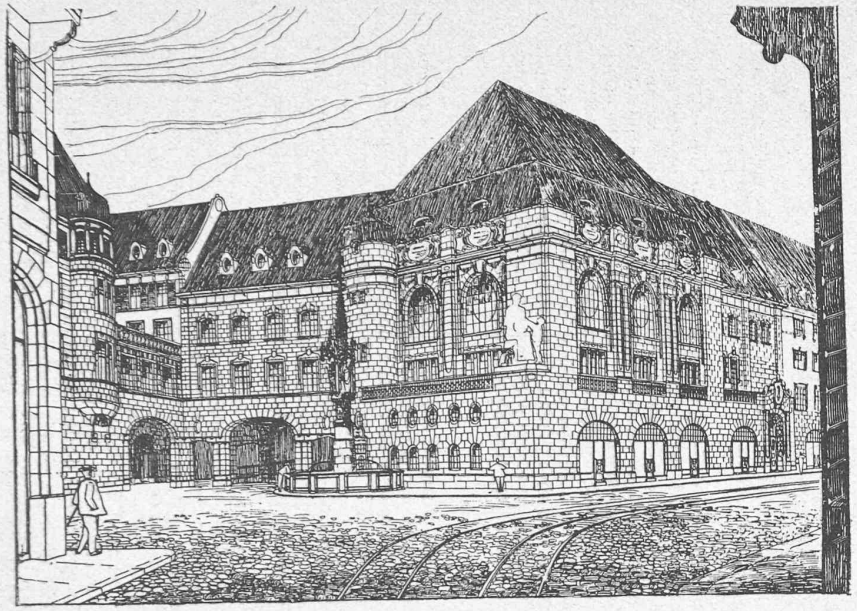

Perspective depuis la Marktgasse.

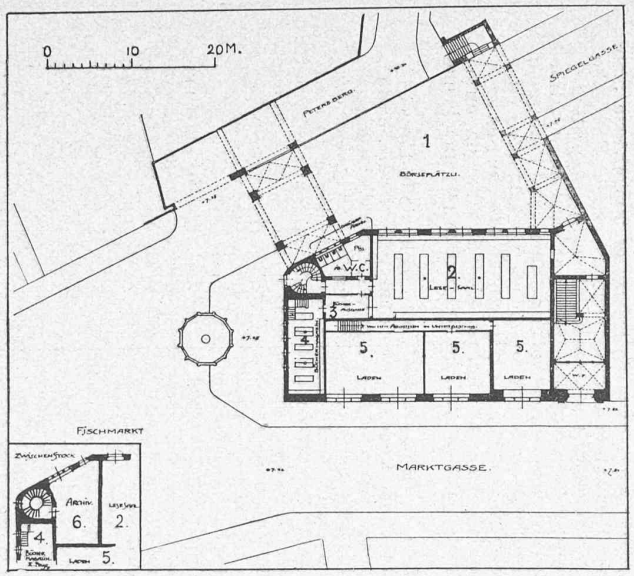


Plan du rez-de-chaussée.

LÉGENDE DU REZ - DE - CHAUSSÉE

1 = Placette de la Bourse. — 2 = Salle de lecture. — 3 = Bureau de remise des livres. — 4 = Bibliothèque. — 5 = Magasin.

LÉGENDE DE L'ENTRESOL

2 = Salle de lecture. — 4 = Bibliothèque. — 5 = Magasin. — 6 = Archives.

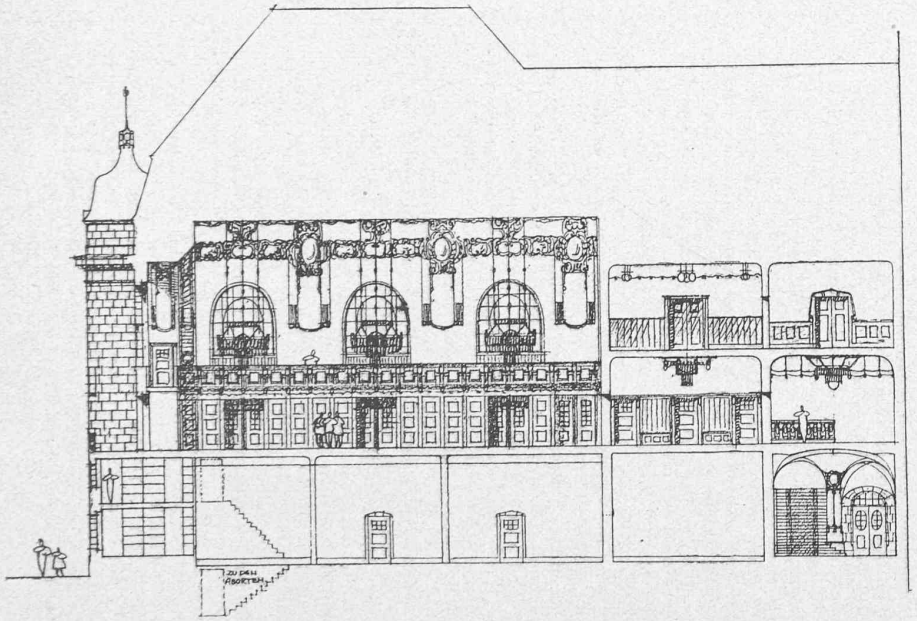


Coupe en long. — Echelle 1 : 300.

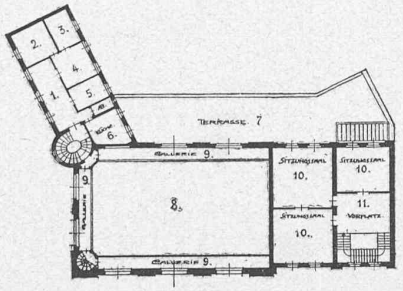


Plan du IIme étage.

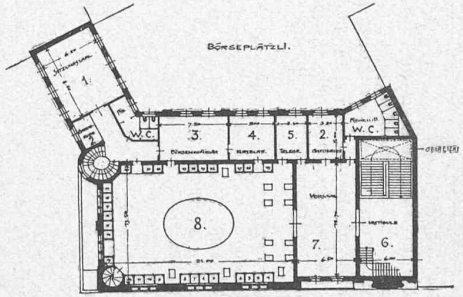


Plan du Ier étage.

LÉGENDE DU Ier ÉTAGE

1 = Salle de séances. — 2 = Vestiaire. — 3 = Bureau du commissaire de la Bourse. — 4 = Bureau du Bulletin de Bourse. 5 = Télégraphe. — 6. = Vestibule. — 7 = Salle des pas-perdus. — 8 = Salle de Bourse.

LÉGENDE DU IIme ÉTAGE

1 à 5 = Appartement du concierge. — 6 = Cuisine. — 7 = Terrasse. 8 = Salle de Bourse. — 9 = Galleries. — 10 = Salle de séances. — 11 = Vestibule.

Ier prix : Projet « *Börseplätzli* ». — Architectes : MM. Hermann Weideli et Robert Bischoff, à Stuttgart.

CONCOURS POUR UN BATIMENT DE BOURSE, A CONSTRUIRE SUR LE FISCHMARKT, A BALE

Il décida, par six voix contre une, de donner le IIIe prix au projet No 36: motto « *Spiel* ».

L'ouverture des plis révéla les auteurs suivants :

Projet No 17 : M. Hermann Weideli, architecte, d'Oberhofen, actuellement à Mannheim, associé avec M. Robert Bischoff, arch.

Projet No 8. M. Emmanuel Erlacher, architecte, actuellement à Stuttgart.

Projet No 33. M. Erwin Heman, architecte, à Bâle.

Projet No 36. MM. Romang et Bernoulli, architectes, à Bâle.

Le Jury recommande aux autorités d'acheter le projet no 16, avec motto « *Basler Typus* », spécialement comme illustration d'une heureuse manière de fermer la place du côté de la Spiegelgasse.

En outre, le Jury décide de distinguer par des mentions honorables les projets suivants, qui méritent une distinction :

No 6, avec motto « *Tradition* ».
No 21, » « *Rosa* ».
No 37, » « *Glatteis* ».
No 39, » « *St. Georg* ».
No 44, » « *Tempora mutantur* ».

En ce qui concerne la salle de Bourse, le Jury a donné la préférence aux projets dans lesquels l'éclairage est donné par des baies latérales élevées, ou bien combinées avec l'éclairage par le haut.

D'une façon générale, il faut signaler comme un événement réjouissant que le concours a produit toute une série de bonnes et intéressantes compositions architecturales. Par contre, on peut regretter que l'on ait trouvé si peu de solutions heureuses pour le plan de distribution.

Le Jury admet, dans l'intérêt du cachet de la ville, la construction d'une aile au-dessus de la Spiegelgasse, si l'on recherche du moins à la raccorder complètement aux maisons situées de l'autre côté de la rue, et verrait d'un œil favorable l'Etat se mettre en mesure de réaliser de cette façon l'aménagement de la place.

Au cas où les Autorités donneraient suite à cette idée, les jurés soussignés sont tout disposés à prêter leur concours pour le jugement d'un projet d'exécution.

Avec haute considération.

Bâle, le 24 janvier 1905.

Léonh. Friedrich. — J. Béguin. — Karl Moser. — E. Schaefer. — A. v. Speyr. — R. v. Wurstenberger. — Fr. Zweifel.

---

Se sont annoncés comme étant les auteurs des projets distingués par des mentions honorables :

Pour le projet No 6 : MM. Sutter et Burckhardt, architectes, à Bâle ;

Pour le projet No 21 : M. W. Mund, architecte, à Bâle ;

Pour le projet No 37 : M. Robert Rittmeyer, architecte et professeur, à Winterthur, et M. Daniel Alfred Bernoulli, architecte, à Bâle ;

Pour le projet No 39 : M. Max Alioth, architecte, à Bâle.

Pour le projet No 44 : MM. les architectes Heinz Mehlin, de Weil, et Hans Klauser, de Berne, actuellement à Stuttgart.

*Projet « Börseplätzli ».*

Nous publions ci-contre les planches principales du projet « *Börseplätzli* » et donnerons dans les numéros suivants des reproductions des autres projets primés. *(Réd.).*

---

### Monument Philibert Berthelier[1].

Le Jury du concours restreint pour le monument Philibert Berthelier, composé de MM. D. Baud, Dunki, E. Fatio, Jeanneret, Lachenal, Lugeon et Rehfous, a rendu son verdict le 31 décembre dernier.

Les projets primés au premier concours et admis au second étaient ceux de MM. A. Regazzoni, James Vibert et Pierre Geoffroy (pseudonyme de Mlle C. Roch, statuaire, et A. Leclerc, architecte). Le Jury a éliminé dès l'abord le troisième. Les auteurs ont en effet renoncé au socle-banc qui avait séduit le Jury. « Ils ont, dit ce dernier, suspendu leur monument à la façade de la Tour, à droite de la porte, à la hauteur de la rencontre des arcs de son ogive. Ce monument comporte ainsi une statue et une niche. L'attitude du patriote qui, cette fois, a les mains liées derrière le dos, est peut-être plus personnelle, elle est aussi bien moins simple et expressive. La niche, flanquée de deux colonnettes qui supportent un fronton, est, dans sa partie supérieure, d'une agréable architecture, peu en harmonie pourtant avec celle de la Tour. Le cartouche, qui semble pendre sous la console, a une importance beaucoup trop considérable par rapport à l'ensemble, qu'il écrase et diminue ».

Ensuite de ce défaut de proportion, capital, de l'avis unanime, et de l'insuffisance de la figure, le projet de Mlle Roch et de M. Leclerc a été écarté.

Le Jury avait manifesté sa surprise de ce qu'aucun des concurrents n'eût cherché à profiter du thème si complet qu'offrait l'instant où le héros, les chaînes aux pieds, écrit sur le mur de son cachot sa parole de foi et d'espérance : « Non moriar, sed vivam et narrabo opera Domini ».

MM. Regazzoni et Vibert ont profité de cette indication.

« Le Berthelier du premier montre du doigt, d'un geste contenu et violent, l'inscription qu'il vient de tracer. Celui du second tient encore le style dont il s'est servi et, d'un mouvement de la main gauche, paraît vouloir affirmer ses convictions. L'un et l'autre ont donc renoncé au Berthelier rendant son épée. M. Regazzoni, en outre, a supprimé le bas-relief qui devait faire fond à sa statue, pour y substituer une fausse-niche gothique. Il a conservé à peu près intact son piédestal. Le monument se placerait ainsi entre la porte et l'angle de la tour. M. Vibert, développant (selon les vœux de la Commission) une idée qui n'existait qu'à l'état embryonnaire dans l'un des premiers projets, « Pro libertate », a situé sa statue à distance du sol, dans une niche d'angle du plus heureux effet ».

La majorité du Jury préférait, quant à ses qualités fondamentales, l'œuvre de M. Regazzoni, mais, au point de vue de la situation de la statue, le parti adopté par M. Vibert. On craignait que le monument de M. Regazzoni ne rompît l'équilibre de la façade ; on se demandait si l'ogive de la niche ne nuirait pas à celle de la porte ; enfin, si le socle débordant sur le trottoir ne gênerait pas la circulation.

Le Jury a formulé ses conclusions comme suit :

« Le projet de M. Regazzoni est classé premier ; M. Regazzoni, en conséquence, sera par les soins de qui de droit chargé de l'exécution définitive du monument.

Il est attribué, à titre de récompense : à M. Vibert, une somme de 2500 francs ; à Mlle Roch et à M. Leclerc une somme de 2000 francs ».

L'Association Philibert-Berthelier a, dans sa séance du 7 février dernier, décidé de confier l'exécution du monument à M. Regazzoni.

---

## SOCIÉTÉS

### Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

*Assemblée générale statutaire du 15 janvier 1905.*

*(Suite)*[1].

4o Admissions et démissions.

Nous avons aujourd'hui une seule admission, soit celle de M. Louis Gendre, géomètre, à Fribourg. Nous n'avons pas de démission à enregistrer.

Nous devons toutefois ajouter que nous avons admis pendant l'année de nouveaux membres.

5o Nomination des membres du bureau.

M. Bise, commissaire général, vice-président-caissier, demande à être relevé de ses fonctions, pour cause de santé.

Il est procédé à la nomination du Comité. Il est composé de :

MM. Am. Gremaud, ingénieur cantonal, président ;
Frédéric Broillet, architecte, vice-président ;
Louis Techtermann, ingénieur, caissier ;
Jean Lehmann, ingénieur, secrétaire ;
Ernest Scheim, entrepreneur, bibliothécaire.

6o Fixation de la cotisation annuelle.

La cotisation annuelle est réduite de 1 fr., soit 6 fr. pour les membres internes et 4 fr. pour les membres externes.

7o Revision des statuts.

Les statuts revisés ont été adoptés et ils seront transmis au Comité central pour approbation, conformément au § 16 des statuts de la Société suisse.

8o XXVe anniversaire de la fondation de la Société fribourgeoise.

Notre Société a été fondée le 28 décembre 1881 ; il y aura donc 25 ans de cela le 28 décembre 1906. Il a été décidé qu'à cette occasion une fête aura lieu, dont l'organisation a été laissée aux soins du Comité, et qu'en outre une notice historique sera publiée, résumant les protocoles de nos séances.

[1] Voir No du 25 février 1904, page 134.

[1] Voir No du 10 février 1905, page 47.